

greenlight for girls

*The future is full of possibilities*



# La situation des jeunes filles dans les sciences et les mathématiques

## En République Démocratique du Congo



Septembre 2012,

Kinshasa

Etude menée par Sylvie Mukala – Missumbi

Version provisoire

[www.greenlightforgirls.org](http://www.greenlightforgirls.org)

"Eduquer une fille, c'est éduquer toute une nation."  
Proverbe sénégalais - Proverbes toucouleurs du Sénégal -  
1882.

# REMERCIEMENTS

---

Nous remercions toutes les personnes et institutions qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de cette étude

- L'équipe de greenlight for girls

# ABBREVIATIONS

---

ANAPECO	Association Nationale des parents d'élèves du Congo
ASSONEPA	Association nationale des Ecoles privées Agréées
CEFISCO	Cercle des Femmes Ingénieures et Scientifiques du Congo
CEPACO	Collectif des Ecoles Privées Agréées du Congo
EPSP	Enseignement, primaire, secondaire et Professionnel
EPT	Education pour Tous
ESU	Enseignement Supérieur et Universitaire
FESCICO	Fédération des Femmes de Sciences et Ingénieures de la République démocratiques du Congo
ISU	Institut de Statistique de l'UNESCO
MAS	Ministère des Affaires Sociales
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
RDC	République Démocratique du Congo
RESEN	Rapport de l'état de Système Educatif National
SECOPE	Service de contrôle et de la paie des Enseignants
STEM	Science, Technologie, Ingénierie, Mathématiques
UNESCO	Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance
UNIKIN	Université de Kinshasa

# TABLE DES MATIERES

---

SOMMAIRE.....	7
Chapitre 1 : CADRAGE DE L'ETUDE .....	10
1.1 Contexte de l'étude.....	10
1.2 Termes de références du projet .....	12
1.3 Méthodologie.....	15
1.4 Difficultés rencontrées lors de l'étude.....	16
Chapitre 2 : CONTEXTE GENERAL DU SYSTEME EDUCATIF EN RDC.....	17
2.1. Contexte général de la RDC .....	17
2.2. Architecture du système éducatif.....	18
2.2.1 Présentation générale .....	18
2.2.2 Catégorie et structure des écoles.....	19
2.3 Organisation administrative du système éducatif.....	22
2.4 Curriculum des cours .....	25
2.5. Cadre juridique .....	26
2.6. Les contraintes sur le terrain .....	27
Chapitre 3 : ETAT DES LIEUX DE LA SITUATION DES FILLES DANS LES S.T.E.M.s .....	31
3.1. Quelques statistiques .....	31
3.1.1 Ecole conventionnée catholique : exemple du Lycée Motema Mpiko .....	31
3.1.2 Ecole conventionnée musulmane : exemple du Complexe scolaire Sheikh Hamadan Rachid Al'Maktoum .....	32
3.1.3 Ecole privée agréée : exemple du Complexe scolaire Nyota.....	33
3.2 Le curriculum scolaire des cours scientifiques .....	33
3. 3 Les facteurs influençant la situation des filles dans les domaines scientifiques .....	34
3.3.1 Causes d'ordre scolaire :.....	34

3.3.2 Causes d'ordre socioculturel .....	35
3.3.3 Causes d'ordre psychologique.....	36
3.3.4 Perceptions et stéréotypes.....	37
 Chapitre 4 : CUEILLETTE DES DONNEES & QUESTIONNAIRE .....	 38
4.1 Méthodes utilisées.....	38
4.2 Le questionnaire .....	38
4.3 La parole aux jeunes filles .....	41
4.3.1 Rencontre des élèves de l'école conventionnée John Mabwidi et du copmplex scolaire Nyota .....	41
 Chapitre 5 : LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES FEMMES DANS LES SECTEURS SCIENTIFIQUES ET MATHEMATIQUES.....	 45
5.1. Le marché du travail et les femmes des sciences : où les trouve-t-on en majorité ?.....	45
5.1.1. Réseaux de femmes scientifiques.....	45
5.1.2. Quelques modèles de femmes en RDC ou congolaise : leur rôle et influence sur les filles, leur parcours, leur perception.....	45
 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	 49
 Annexes.....	 51
Annexe 1 – Ecoles et personnes rencontrées.....	51
 BIBLIOGRAPHIE .....	 54

# SOMMAIRE

---

Notre étude porte sur la situation des filles dans les sciences et les mathématiques en RDC. C'est donc cet aspect particulier d'encadrement des filles que nous présenterons dans le cadre de cette étude.

L'association Greenlight for girls a comme mission d'encourager les jeunes filles de tout âge à envisager une carrière dans le domaine des sciences, d'ingénierie, des mathématiques et de technologie en leur présentant l'univers des sciences de manière ludique. Une enquête et des recherches ont été menées en RDC, pour connaître la situation des filles congolaises dans les domaines des sciences.

Cette étude permettra de présenter un état des lieux des contraintes et problématiques que les filles rencontrent dans les domaines des STEM. Les objectifs de greenlight for girls sont d'amener les filles du monde entier en général et de la RDC aussi, à bénéficier de meilleures connaissances en sciences et ce, en participant à un réseau international avec d'autres filles et femmes scientifiques.

L'étude est basée sur trois axes principaux :

- 🌱 Les facteurs politiques qui tiennent compte de l'organisation du système éducatif ;
- 🌱 Les facteurs dits « académiques », propre à la qualité de l'éducation en général et à l'éducation scientifique en particulier ;
- 🌱 Les facteurs socio-économiques et culturels qui font référence à l'attitude et comportement de la société face à l'implication des filles dans les sciences, les mathématiques et la technologie.

La présente étude est subdivisée en cinq chapitres :

Le premier chapitre s'intitule comme suit Cadrage de l'étude et retrace :

- 🌱 le contexte de l'étude : la République démocratique du Congo est, à ce jour, malheureusement confrontée à la problématique mondiale du trop faible nombre de jeunes filles qui souhaitent s'orienter vers les études scientifiques et techniques ;
- 🌱 les termes de références de l'étude ;
- 🌱 La méthodologie utilisée notamment la technique documentaire couplée aux méthodes historique, analytique, comparative et exégétique ;

♻️ Les difficultés rencontrées lors de l'étude liées :

- ✓ à la mobilité dans la recherche des informations, Kinshasa étant une ville mégapole, estimée à plus de 10 millions d'habitants avec une infrastructure routière en état de délabrement très avancé ;
- ✓ L'accès difficile à la documentation et aux services compétents institués dans ce secteur ;
- ✓ La fiabilité des études statistiques du fait de la situation post- conflit dans laquelle se trouve la RDC, les services étant dans un état de déliquescence profond ;
- ✓ La paupérisation du corps enseignant annihilant toute possibilité d'échanges en vue de mieux connaître les véritables causes de cette situation.

Le deuxième chapitre porte sur le contexte général du système éducatif en RDC et met l'accent sur :

- ♻️ L'architecture du système éducatif (présentation générale, les ministères ayant à sa charge l'éducation, catégorisation des écoles et contenu des cours) ;
- ♻️ le cadre juridique ;
- ♻️ les contraintes sur le terrain parmi lesquelles, l'incapacité des parents à payer les frais scolaires, académiques ainsi que des formations professionnelle ; l'ignorance et la négligence des parents en ce qui concerne l'importance de l'éducation de l'enfant ; la démission de l'Etat (budget insignifiant alloué au secteur de l'Education) et l'insuffisance de la volonté

Le troisième chapitre quant à lui, présente l'état des lieux de la situation des filles dans les STEMs.

Dans ce même chapitre, il est aussi question de relever les différents cours à caractère scientifique organisés en RDC ainsi que les facteurs qui entraînent la désaffection des sciences dans le chef des filles.

- ♻️ L'une des barrières les plus puissantes touchent à la psychologie et au mental : manque de confiance en soi dans le chef de filles ; etc.
- ♻️ Les facteurs scolaires ou académiques : ex : les représentations sexuées véhiculées dans les manuels scolaires, les attitudes de certains

enseignants, la quasi absence de femmes enseignants dans les disciplines scientifiques tendent à décourager les filles à s'engager dans les sciences.

🌱 Les préjugés et stéréotypes tels que les perceptions négatives des professions scientifiques, l'image masculine qui s'associe à la science ;

🌱 Les barrières socioculturelles à savoir la tradition et la culture qui ne se détachent pas des Africains, notamment la place et le rôle de la femme dans le foyer, l'environnement familial émotionnel etc....ne permettent pas à la jeune fille d'embrasser la carrière scientifique.

Notre démarche à ce niveau a consisté à compiler une documentation sur la problématique, ajouté à cela une descente sur terrain en vue de recueillir les avis des intervenants du secteur sur ces facteurs qui fragilisent l'orientation à venir des jeunes filles.

Le quatrième et cinquième chapitres consacrés l'un à la cueillette des données et l'autre à la situation des femmes dans les secteurs scientifiques et mathématiques exigent un échange avec les filles sur base de questionnaire élaboré en tenant compte des critères suivants : l'âge, l'école, l'année scolaire et l'option, découpé en 9 profils.

Enfin, le dernier chapitre, nous renseigne sur l'existence des réseaux de femmes scientifiques aussi de connaître les rôles et les influences des femmes scientifiques sur les jeunes filles. Il faut noter à ce stade, qu'il n'a pas été possible de tracer un profil exact de toutes les femmes scientifiques, mathématiques, ingénieures, etc à Kinshasa, car il s'agit d'un travail laborieux qui demande de faire du porte à porte sur terrain. En outre, très peu de réseaux où ces femmes se regroupent ou se rencontrent existent. Il a été cependant possible d'en rencontrer 2 : la FESCICO qui veut dire fédération des femmes scientifiques et ingénieures du Congo + le Cercle des femmes ingénieures et scientifique du Congo en sigle CEFISCO.

# Chapitre 1 : CADRAGE DE L'ETUDE

---

## 1.1 Contexte de l'étude

Greenlight for girls est une asbl et une initiative sociale, basée à Bruxelles dont la mission est d'encourager les jeunes filles de tout âge à envisager une carrière dans le domaine des sciences, d'ingénierie, des mathématiques et des technologies en leur présentant l'univers des sciences d'une manière captivante et ludique.

Le comité de direction de greenlight for girls est constitué d'un groupe restreint de professionnels des sciences, de chercheurs dans le domaine de l'égalité des sexes et de professeurs internationaux venant d'Europe, des Etats-Unis, d'Inde et d'Afrique.

🌱 Mission : encourager les filles de tout âge à entreprendre des carrières en mathématiques & en sciences en les introduisant au monde de la science de manière ludique et captivante.

🌱 Objectifs :

- ✓ Accroître le nombre de femmes dans les postes professionnels, relatifs aux sciences et aux mathématiques ;
- ✓ Créer un réseau de filles qui puissent se rencontrer et créer ainsi des liens d'amitié qui les poussera à atteindre et utiliser tout leur potentiel ;
- ✓ Créer un lien entre les filles et les scientifiques et mathématiciennes afin de pouvoir envisager l'avenir ensemble ;
- ✓ Fournir un réseau aux professionnels en mettant un accent particulier sur les « Femmes, les sciences, les mathématiques et la technologie », afin de travailler ensemble, de se rencontrer et prendre par à cette mission ;

- ✓ Accroître la confiance en soi des filles et des femmes, particulièrement celles qui vivent dans un environnement défavorable ou qui sont économiquement désavantagées.

🌱 Vision : Nous avons la vision d'un monde équilibré où les filles de n'importe quelle nation et de tout âge sauront qu'elles ont la possibilité et le droit de choisir d'entrer dans le monde des mathématiques, des sciences et de la technologie.

Comme dans la plupart des pays au monde, la RDC n'échappe pas au constat suivant : L'éducation des filles est un problème majeur qui préoccupe à ce jour l'humanité toute entière. Ajouté à cela, le faible taux de jeunes filles qui s'orientent vers les études scientifiques et mathématiques.

En dépit du fait que plusieurs campagnes et programmes, notamment ceux des bailleurs de fond ont été menés et soutenus dans le but de faciliter l'accès des filles à la scolarisation, le choix des filles pour les sciences n'a pas trouvé de réponses efficaces dans différentes recommandations contenues dans ces vastes programmes de promotion.

L'étude de la situation des jeunes filles dans les STEM en RDC est la première du genre qui soit menée par l'association greenlight for girls. Plusieurs raisons confortent le choix de débiter ce genre de recherches en RDC :

🌱 L'urgence générale d'abord pour le Gouvernement en place de s'impliquer complètement dans le secteur de l'éducation ;

🌱 Un problème général de scolarisation qui touche surtout les filles. Joëlle Munkenyi Kalala, indiquent dans article « Oxfam a indiqué que 50 % d'enfants en âge scolaire du primaire ne sont pas scolarisés dans un Congo déchiré par la guerre dont 35 % sont des filles. Des enfants affectés par la guerre dans l'Est du Congo n'ont aucune chance de recevoir l'éducation. Les filles sont également vulnérables aux harcèlements sexuels une fois qu'elles ont atteint la puberté. Si elles n'arrivent pas à trouver une maison ou ne sont pas récupérées par un centre social qui les aiderait à accéder à l'éducation, elles sont presque sûres d'être obligées de se prostituer pour survivre. L'alphabétisation reste le domaine le plus reculé en RDC car les centres de

formation des analphabètes sont à compter du bout des doigts à travers le pays. C'est ainsi que bon nombre des femmes analphabètes sont en ville (à cause de l'exode rurale) comme dans la cité ». Cette tendance commence cependant à diminuer. Des statistiques d'une université en République démocratique du Congo montrent qu'en 2001 sur un total de 482 étudiants inscrits 96 seulement sont des filles soit 19,91 % et en 2002 sur un total de 428 étudiants inscrits l'on n'a répertorié que 85 filles soit 19,85 %. A peu près 20 % des filles seulement ont accès à l'université<sup>1</sup> ».

- 🌱 Une conception traditionnelle que l'on retrouve également dans les milieux urbains qui ne perçoit pas l'importance de la scolarisation des filles. Pour certains parents scolariser une jeune fille constitue un gaspillage énorme de temps et de ressources financières d'autant plus qu'avec le mariage la famille ne jouira pas complètement de sa production.
- 🌱 Des difficultés liées au paiement du minerval, aux grossesses, aux décès des parents et aux mariages les amenant parfois à interrompre leurs études.
- 🌱 Un problème plus spécifique et directement liée aux STEM est surtout lié à la société qui influencent les jeunes filles à s'orienter plutôt vers des études plus littéraires ou « pratiques » (couture, cuisine, etc.)

Ces raisons ont amené greenlight for girls à conduire une enquête et des recherches en vue de diagnostiquer la situation des jeunes filles congolaises dans le domaine des sciences mathématiques, ingénierie et technologiques.

## 1.2 Termes de références du projet

Greenlight for girls a utilisé les services d'une consultante pour mener une enquête et des recherches sur la situation des jeunes filles congolaises dans les STEM.

---

<sup>1</sup> MUNKENYI KALALA J., l'éducation et la formation intellectuelle de la fille ou femme face aux cultures africaines, site : <http://www.francophonie-durable.org/documents/colloque-ouaga-a2-mukenyi.pdf>

- 🌱 L'objectif général de la mission est d'accroître la participation des jeunes filles dans le domaine des sciences, des technologies et des mathématiques ;
- 🌱 L'objectif spécifique, est d'établir un diagnostic général de la présence des filles dans ce domaine en RDC.

Le but de l'action est de faire un état des lieux de la situation des jeunes filles en République Démocratique du Congo et d'imaginer les ressources existantes pour soutenir et encourager un taux de participation plus important des filles dans les secteurs des STEMs en participant à un réseau d'échange international avec d'autres jeunes filles et scientifiques dans le monde.

🌱 L'étude devra se baser sur trois axes principaux :

- ✓ Les facteurs politiques qui tiennent compte de l'organisation du système éducatif ;
- ✓ Les facteurs dits « académiques », propre à la qualité de l'éducation en général et à l'éducation scientifique en particulier ;
- ✓ Les facteurs socio-économiques et culturels qui font référence à l'attitude et comportement de la société face à l'implication des filles dans les sciences, les mathématiques et la technologie.

🌱 Groupe cible

- ✓ Les jeunes filles ;
- ✓ Les professeurs ;
- ✓ Les structures de l'Etat dont les domaines d'intervention touchent à l'enseignement et à l'éducation ;
- ✓ Les écoles ;
- ✓ La société civile œuvrant dans ce domaine de l'éducation et l'encadrement des populations vulnérables ;
- ✓ Les institutions internationales impliquées dans l'enseignement.

🌱 Résultats attendus

- ✓ Avoir une cartographie de base de la situation des jeunes filles dans les sciences à Kinshasa ;
- ✓ Mener des actions concrètes et ciblées en faveur des jeunes filles de Kinshasa dans le domaine des sciences ;
- ✓ Avoir un document de base qui servira de référence pour d'autres actions de greenlight for girls dans le monde en général et en RDC en particulier. (Ex. Autres recherches sur la situation des jeunes filles dans le monde, etc.)
- ✓ La présente étude permettra de mener des actions en faveur des jeunes filles dans le domaine des sciences, des mathématiques et des technologies avec l'appui de différentes institutions en collaboration avec greenlight for girls.

#### Activités principales à mener

- ✓ Présenter brièvement la situation des jeunes filles au sein de la société, à savoir : en famille, à l'école, dans leur communauté/environnement de tous les jours ;
- ✓ Présenter les opportunités/perspectives pour les jeunes filles dans le développement socio-économique du pays ;
- ✓ Donner la situation actuelle de la présence des filles à l'école dans les matières scientifiques (primaire, secondaire, formation professionnelle) ;
- ✓ Présenter les performances réalisées par les filles dans ce domaine (statistiques existantes, pratiques innovantes pour la récolte des données s'il y en a ou non)
- ✓ Donner la situation actuelle des femmes professeurs et de celles qui enseignent particulièrement les matières scientifiques et mathématiques ;
- ✓ Faire une comparaison des matières scientifiques et mathématiques dans le pays du nord (Europe) et en RDC entre la RDC et les autres pays africains ;
- ✓ Enumérer et analyser les facteurs qui orientent ou non les filles dans les matières scientifiques des filles
- ✓ Donner un aperçu de l'implication des filles dans d'autres secteurs dits « masculin » (mécanique, l'électricité, menuiserie, etc.)

- ✓ Donner la situation actuelle des mesures prises au niveau gouvernemental pour promouvoir l'accès des filles dans les matières scientifiques de manière équitable à celle des garçons :
- ✓ Au niveau des stratégies nationales (lois, réglementations, politiques) ;
- ✓ Au niveau des difficultés rencontrées pour la mise en œuvre de ces politiques de l'éducation ;
- ✓ Au niveau des innovations mises en place pour promouvoir les sciences et mathématiques
- ✓ Identifier le rôle de la société civile (ONG, associations de femmes, groupements du secteur informel) pour promouvoir et encourager les filles dans les matières scientifiques
- ✓ Brève description des recommandations, plans pour l'avenir dans le domaine de sciences ;
- ✓ Liste des institutions travaillant dans les domaines scientifiques/mathématiques/technologique (adresses ; e-mail ; personne de référence et fonction) et des femmes scientifiques (contacts et position dans la société)

### 1.3 Méthodologie

Pour arriver à mieux cerner la problématique posée dans cette étude, nous avons adopté certaines méthodes.

- 🌱 Une descente sur terrain s'est révélée aussi nécessaire dans le but de joindre la théorie à la pratique. La démarche a consisté à mener une enquête auprès d'élèves du secondaire et des entrevues d'enseignants du secondaire en mathématiques et en sciences.
- 🌱 L'utilisation des documents : la technique documentaire qui, avec les méthodes historique, analytique et comparative, nous a permis d'atteindre les objectifs assignés à ce travail.

## 1.4 Difficultés rencontrées lors de l'étude

Nous avons limité notre étude à la province de Kinshasa uniquement faute des moyens suffisants et de temps pouvant nous permettre de faire le tour du pays.

Parmi les difficultés, nous pouvons relever :

- 🌿 Celles liées à la mobilité dans la recherche des informations, Kinshasa étant une ville mégapole, estimée à plus de 10 millions d'habitants avec une infrastructure routière en état de délabrement très avancé ;
- 🌿 L'accès difficile à la documentation et aux services compétents institués dans ce secteur ;
- 🌿 La fiabilité des études statistiques du fait de la situation post- conflit dans laquelle se trouve la RDC, les services étant dans un état de déliquescence ;
- 🌿 Une autre difficulté est celle relative au calendrier scolaire ne favorisant pas notre accès à certaines sources d'information engagées à d'autres programmes à travers le pays ;
- 🌿 La paupérisation du corps enseignant annihilant toute possibilité d'échanges en vue de mieux connaître les véritables causes de cette situation.

# Chapitre 2 : CONTEXTE GENERAL DU SYSTEME EDUCATIF EN RDC

---

## 2.1. Contexte général de la RDC

Vaste pays d'Afrique centrale, la République Démocratique du Congo est considérée comme le pays le plus grand d'Afrique Subsaharienne du point de vue de la superficie<sup>2</sup>, et le second du point de vue de la population, qui s'étend de l'Océan Atlantique (Ouest) au plateau de l'Est et correspond à la majeure partie du bassin du fleuve Congo. Elle est traversée par l'Equateur, avec un tiers du pays se trouvant au nord de cette ligne. La RDC partage ses frontières avec neuf pays. La moitié de la végétation est incluse dans les forêts.<sup>3</sup> L'autre moitié proche des tropiques est dominée par la savane.<sup>4</sup> L'importance du territoire forestier et de sa diversité certaine sur la population et partant, sur l'offre d'éducation.<sup>5</sup>

Le pays est pourvu de ressource minières exponentielles, ajouté à cela une potentiel énergétique qui n'a rien à envier d'avec ceux des autres pays africains et d'ailleurs.

La RDC compte plus de 60 millions d'habitants avec un taux de croissance démographie estimée à 3,3%<sup>6</sup> et la population est jeune. D'autres sources pourtant mentionnent déjà une population dépassant les 70 millions d'habitants. Sa population urbaine représente environ 30% de la population concentrée dans la capitale, Kinshasa.

Suite aux conflits armés survenus ces 11 dernières années, la population se trouve inégalement répartie dans les provinces.

---

<sup>2</sup> 2 345 000km<sup>2</sup> , Léon de Saint Moulin, Atlas de l'organisation administrative de la RDC, Cepas-Kinshasa, 2005, p.10

<sup>3</sup> Annuaire statistique de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, MEPS, Kinshasa, 2009, p2

<sup>4</sup> Idem

<sup>5</sup> Ibidem

<sup>6</sup> Op.cit. p.3

Les caractéristiques démographiques et l'étendue du territoire affectent l'effort en faveur de l'éducation. En effet, la demande d'éducation est potentiellement grande en raison de l'importance relative de la population jeune et de l'accroissement continu de la population scolarisable à un rythme d'au-moins 2,7% par an<sup>7</sup>.

Face à l'amenuisement des ressources de l'Etat et la baisse de l'aide publique au développement, la part du budget de l'Etat consacrée au secteur de l'éducation a connu une forte baisse. Cette situation a eu pour conséquence le délabrement des infrastructures scolaires, l'insuffisance des équipements et des matériels pédagogiques. A cette situation déplorable s'ajoute le transfert de la charge de l'Etat vers les ménages avec comme corollaire la baisse du niveau de scolarisation due au fait que de nombreux enfants ne peuvent accéder à l'école pour non paiement des frais scolaires.<sup>8</sup>

Selon la constitution en vigueur, la RDC est un Etat unitaire fortement décentralisé, et compte 11 provinces bénéficiant d'une large autonomie dans certains domaines définis par la Constitution. La réalité pourtant ne rend pas compte de ce que les textes mentionnent.

## 2.2. Architecture du système éducatif

### 2.2.1 Présentation générale

Héritage colonial, « l'école moderne congolaise a vu le jour dans l'actuelle province du Bas-Congo, où elle a été fondée par les pères missionnaires protestantes à Palabala (1878) et par les pères français de la Congrégation du Saint-Esprit à Boma (1880), à Linzola (1884) et à Kwamouth (1886). » La sélectivité est donc l'une des principales caractéristiques héritée de l'école de la colonisation belge.<sup>9</sup>

En 1954, suite à la décision du ministre belge Buisseret, l'enseignement officiel laïc a été créé. Au lendemain de l'indépendance de la République Démocratique du Congo, la volonté politique affichée par les dirigeants est l'un des facteurs de la transformation de l'école

---

<sup>7</sup> Annuaire statistique de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, projet d'appui au secteur de l'éducation, MEPS, Kinshasa, 2009,p.3

<sup>8</sup>Op. cit. p.4

<sup>9</sup> Mokonzi Bambanota G., Les exclus de l'école congolaise, Ecole pour tous : discours ou réalité ?, RDC, p. 3a

sélective en une école de masse.<sup>10</sup> En 1964, l'enseignement national est institué par la première constitution dite constitution de Luluabourg, le système éducatif étant constitué des écoles missionnaires (catholiques et protestants) et des écoles laïques.

En 1974, le régime de Joseph Désiré Mobutu, président de l'époque procède à la nationalisation des écoles afin de s'assurer du contrôle du système éducatif. Trois ans après, Mobutu rétrocède donc aux Églises catholiques, protestantes et kimbanguistes la gestion des écoles qui leur appartenaient dans le passé. Et le 27 février 1977, une convention est signée entre l'Etat, pouvoir organisateur des écoles et les confessions, bénéficiaire du statut de gestionnaire, avec l'obligation de fournir un enseignement conforme aux directives du Gouvernement. La convention entraîne le remplacement des écoles catholiques ou protestantes en écoles conventionnées suivi de la dénomination des différentes confessions religieuses.

#### 2.2.2 Catégorie et structure des écoles

Depuis 1977 jusqu'à nos jours, le système éducatif congolais est subdivisé en deux catégories qui sont : les écoles publiques et les écoles privées agréées.

🌱 Dans les écoles publiques, on retrouve les écoles non conventionnées gérées directement par l'Etat et les écoles conventionnées dont la gestion est assurée par les confessions religieuses signataires de la convention de gestion scolaire avec le Gouvernement. Ainsi, dans ce dernier groupe on trouve :

- ✓ les écoles conventionnées catholiques ;
- ✓ Les écoles conventionnées protestantes ;
- ✓ Les écoles conventionnées Kimbanguistes ;
- ✓ Les écoles conventionnées Islamiques ;
- ✓ Les écoles conventionnées de l'Armée du salut.<sup>11</sup>

---

<sup>10</sup> Mokozzi Bambanota G., Les exclus de l'école congolaise, Ecole pour tous : discours ou réalité ?, RDC, p. 3a

<sup>11</sup> Plan d'action nationale de l'Education pour tous, MEPSP, Kinshasa, 2005, P.15

Chacune de ces confessions religieuses disposent au niveau national, provincial et local des services de gestion scolaires appelés « Bureaux de Coordination ».

🌱 Les écoles privées agréées, sont celles créées par des particuliers (personnes physiques ou morales), et qui sont soumises à la réglementation officielle en matière d'agrément, de programmes d'études, de contrôle et d'évaluation pédagogiques. Elles ne bénéficient d'aucun subside de la part de l'Etat. Toutes leurs charges financières reviennent aux parents.

Un grand nombre d'écoles privées sont représentées par l'Association Nationale des Ecoles privées Agréées (ASSONEPA). D'autres sont plutôt affiliées au Collectif des Ecoles Privées Agréées du Congo (CEPACO)<sup>12</sup>.

Les parents sont le quatrième acteur majeur de l'administration du système scolaire congolais. Ils sont représentés, de la base au sommet, par des comités de parents dans les écoles, les communes et les provinces. Il existe plusieurs organisations de parents d'élèves dont la plus ancienne et la plus importante est l'Association Nationale des Parents d'Elèves du Congo (ANAPECO). Ces associations ont pour rôle d'inciter les parents à scolariser leurs enfants et à coopérer à la gestion des écoles.<sup>13</sup>

Les écoles sont gérées par un Chef d'établissement (Directeur au niveau des écoles primaires, Préfet au niveau secondaire), assisté par un Conseil de gestion.

La gestion pédagogique, administrative et financière de l'école, la gestion du personnel ainsi que le versement des salaires de ces derniers est assurés par le chef d'établissement.

Le Conseil de gestion est l'organe délibérant de l'établissement scolaire. Ses membres sont le Chef d'établissement, le Conseiller pédagogique, le Directeur de discipline, le représentant des enseignants et le représentant des parents.

---

<sup>12</sup> Plan d'action nationale de l'Education pour tous, MEPSP, Kinshasa, 2005, P.15

<sup>13</sup> Idem

Pour gérer le personnel enseignant de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, le Gouvernement a créé depuis 1985 le Service de Contrôle et de la Paie des Enseignants (SECOPE), placé sous le contrôle du Secrétaire général qui a ce secteur dans ses attributions.

♻️ La structure du système, quant à elle, demeure classique :

- ✓ L'enseignement maternel, organisé en cycle de trois ans, est facultatif <sup>(14)</sup> ;
- ✓ L'enseignement primaire est organisé en un cycle de six années d'études, réparties en trois degrés deux ans, soit un degré élémentaire, un degré moyen et un degré terminal <sup>(15)</sup>, le certificat d'études primaires est accordé sur la base d'une évaluation des résultats en classe et des notes de l'élève à un test national de fin d'études primaire (TENAFEP) ;
- ✓ L'enseignement secondaire consiste en un cycle long et un cycle court. Il comprend: des écoles d'arts et métiers dont la durée d'études est de trois ans; des écoles normales à durée d'études de quatre ans et de six ans; des humanités générales et techniques dont la durée d'études est de six ans.<sup>16</sup> Le cycle long comprend trois filières : générale, normale et technique. Ce cycle consiste en une première étape de deux ans, commune aux trois filières, et une seconde étape de quatre ans qui introduit la différenciation entre les trois filières. Au sein de chaque filière, diverses options sont offertes, jusqu'à trente options dans la filière technique. Les élèves qui réussissent au concours national, appelé Examen d'Etat, obtiennent le Diplôme d'Etat sanctionnant la fin de leurs études secondaires.

A l'instar du premier, le cycle court concerne l'enseignement professionnel et consiste en une formation de 4 ans, commençant immédiatement après

---

<sup>14</sup> Article 18 al.1<sup>er</sup> de la loi n° 86-005 du 22 septembre 1986

<sup>15</sup> Article 20 de la même loi

<sup>16</sup> Article 24 de la même loi

l'enseignement primaire, ou une formation de 3 ans après le tronc commun du secondaire. Il peut être organisé des sections et des options dans chacune de ces composantes, conformément aux dispositions réglementaires.

L'enseignement supérieur comprend des instituts techniques et pédagogiques<sup>17</sup> et des universités.<sup>18</sup> L'enseignement supérieur comprend deux cycles: le graduat et la licence. L'enseignement universitaire comprend trois cycles: le graduat et le doctorat.

La durée de ces cycles et les modalités de passage d'un cycle à un autre sont fixées par voie réglementaire.<sup>19</sup> La durée des formations est de trois ans au niveau du premier cycle (diplôme de graduat), et de deux ans (trois dans le cas de la médecine) au niveau du second cycle (diplôme de licence). Les formations du troisième cycle conduisent au diplôme d'études supérieures (DES) après deux ans d'études. La durée des formations du troisième cycle couronnées par le doctorat varie normalement entre cinq et sept ans.<sup>20</sup>

### 2.3 Organisation administrative du système éducatif

Le système éducatif congolais relevait exclusivement du Ministère de l'Education Nationale. Depuis le 30 juin 2003, il a été éclaté en trois ministères distincts. Il s'agit de : le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (EPSP) ; le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU) ; et le Ministère de la Recherche Scientifique et Technologique. Les attributions respectives de chacun de ces ministères sont

---

<sup>17</sup>Article 27 de la loi n°86-005 du 22 septembre 1986

<sup>18</sup> Article 30 de la loi n°86-005 du 22 septembre 1986

<sup>19</sup> Article 32 de la loi n°86-005 du 22 septembre 1986

<sup>20</sup> Données mondiales de l'éducation VII Ed. 2010/11, élaboré par l'Unesco-Bie

définies par le décret n°03/027 du 16 septembre 2003 fixant les attributions des ministères.<sup>21</sup>

Aux termes de l'Ordonnance n°07/018 du 16 mai 2007 fixant les attributions des ministères, l'éducation non formelle est une matière dont l'organisation incombe au MAS en collaboration avec les différents ministères.<sup>22</sup>

La structure administrative du MEPSP inclut au niveau central, un ministre nommé par le président de la République et responsable devant le Parlement ; au niveau provincial, un ministre provincial nommé par le gouverneur et responsable devant le parlement provincial.<sup>23</sup>

Le Secrétaire Général coordonne l'ensemble de services administratifs et pédagogiques et exécute la politique gouvernementale. La direction des programmes scolaires, quant à elle, initie, publie et met à la disposition des écoles des programmes scolaires, manuels et matériels didactiques.

Dans les provinces, la gestion administrative et pédagogique provinciale est assurée par les divisions provinciales et sous divisions provinciales et jouissent d'une autonomie vis-vis du ministère central. Aussi les confessions religieuses sont structurées identiquement tant au niveau national, provincial que sous-provincial.

L'innovation du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel est celle d'avoir créé une direction ayant comme objectif le suivi de la mise en œuvre et des progrès du Programme de l'Education pour tous.

Toujours dans ce cadre, un conseil consultatif de l'EPT (cadre de coordination et concentration de tous les intervenants impliqués dans la réalisation des objectifs de l'Education pour tous) a vu le jour par l'arrêté ministériel n°071/2002 du 25 février 2002.

---

<sup>21</sup> Rapport national de la République Démocratique du Congo, le développement de l'éducation par MEPSP, 2004 p.3 b1

<sup>22</sup>, Données mondiales de l'Education VII Ed. 2010/11, élaboré par Unesco-Bie ([www.ibe.unesco.org](http://www.ibe.unesco.org)), version révisée, nov. 2010 p.4

<sup>23</sup>Idem.

Service spécialisé du MEPSP, l'Inspection contrôle la qualité de l'enseignement, la formation continue des enseignants et l'évaluation pédagogique. Au sommet de la hiérarchie, on retrouve l'inspecteur général qui gère les inspecteurs principaux provinciaux et inspecteurs de pool au niveau sous provincial. Le réseau conventionné dispose d'un contrôle pédagogique interne assuré par des conseillers pédagogiques.<sup>24</sup> La nomination et l'affectation des inspecteurs provinciaux relèvent de la compétence exclusive du pouvoir central.<sup>25</sup>

Le Service de contrôle et de la paie des enseignants (SECOPE) est l'organe national qui est chargé :

- ♻ la tenue de la base de données pour les postes ouverts et les écoles autorisées ;
- ♻ la tenue de la base de données pour les enseignants en exercice, y compris leurs états de service ;
- ♻ la préparation de la solde et la mise à jour des bases de données selon les changements s'opérant sur le terrain.<sup>26</sup>

Au niveau de l'école, la gestion est assurée par le conseil de gestion et le chef d'établissement. Ce dernier est le directeur de l'école au niveau de l'école maternelle et primaire et préfet des études au niveau secondaire. Le conseil de gestion est composé du chef d'établissement, du conseiller pédagogique, du directeur de discipline, du représentant des enseignants, du représentant des parents qui en est le président ainsi que du représentant de l'église pour les écoles conventionnées. Le chef d'établissement assure la gestion courante de l'établissement et exécute les décisions du conseil de gestion.<sup>27</sup>

Pour ce qui est de la direction des établissements d'enseignements privés, elle relève de leurs promoteurs, sous le contrôle de l'Etat conformément à l'article 76 de la Loi-cadre n°86-005 du 22/09/1986 de l'enseignement national.

---

<sup>24</sup>Données mondiales de l'Education VII., p .5

<sup>25</sup> Article 202 al.30 de la Constitution du 18 /02/2006

<sup>26</sup>Données mondiales de l'Education VII, p.5

<sup>27</sup> Article 75 al.2 de la Loi-cadre 86-005 du 22 septembre 1986 sur l'enseignement national

## 2.4 Curriculum des cours

Les programmes et horaires de l'enseignement national sont déterminés par voie réglementaire<sup>28</sup>. Autrement dit, le Ministère de l'EPSP établit par le biais de son département de Direction, de Planification et de Statistique les programmes des cours, le nombre de cours, nombre d'heure, leur pondération ainsi que leur catégorisation, puis les envoie dans les écoles en vue de leur application.

### Au niveau du secondaire, nous avons les cours suivants:

- ✓ Religion ;
- ✓ Education physique ;
- ✓ Français ;
- ✓ Anglais ;
- ✓ Histoire ;
- ✓ Géographie ;
- ✓ Mathématiques ;
- ✓ Sciences naturelles (anatomie & botanique) ;
- ✓ Technologie ;
- ✓ Education physique ;
- ✓ Musique ;
- ✓ Dessin ;

### Pour les humanités :

On distingue :

- ✓ Des cours généraux qui sont des cours enseignés dans toutes les sections tels le français, la géographie, l'anglais etc,
  - ✓ Des cours spécifiques à chaque option tel que le dessin scientifique ou des cours plus approfondi tel que la chimie pour les options bio chimie
- Jusqu'en 1997, tout tournait autour de la pensée unique. En dehors des branches techniques et scientifiques, les autres disciplines étaient formulées

---

<sup>28</sup>Art.124 de la Loi-cadre 86-005 du 22/09/1986 de l'enseignement national.

pour montrer et vanter la bravoure, la magnanimité et la clairvoyance du régime en place.<sup>29</sup>

Ainsi en ce début du 21<sup>è</sup>siècle, la politique circulaire en RDC, telle que définie par les décideurs, est de remettre les choses en place en commençant par l'éveil patriotique. Dans le même ordre d'idées la volonté est de conformer les programmes d'études aux enjeux de la mondialisation. C'est ainsi qu'il a été introduit les matières suivantes relatives à l'Informatique, l'Hôtellerie, la Restauration, l'Electronique, l'Hydropneumatique,...<sup>30</sup>.

## 2.5. Cadre juridique

En RDC, la loi-cadre de l'enseignement national n°86-005 du 22 septembre 1986 régit les secteurs maternel, primaire, secondaire, supérieur et universitaire<sup>31</sup>. Depuis l'indépendance, toutes les constitutions prévoient le caractère obligatoire de la scolarité au niveau primaire et l'accès de tous sans discrimination à l'école.

Selon l'article 13 de la constitution en vigueur du 18 février 2006, « aucun Congolais ne peut ,en matière d'éducation et d'accès aux fonctions publiques ni aucune autre matière, faire l'objet d'une mesure discriminatoire, qu'elle résulte de la loi ou d'un acte de l'exécutif, en raison de sa religion, de son origine familiale, de sa condition sociale, de sa résidence, de ses opinions ou de ses convictions politiques, de son appartenance à une race, à une ethnie, à une tribu, à une minorité culturelle linguistique ; » toute personne a droit à l'éducation scolaire.

La Constitution consacre la gratuité et le caractère obligatoire de l'enseignement primaire. Cet objectif traduit la volonté politique d'évoluer vers un enseignement de base accessible à tous ; en même temps, il contient les nombreux défis à relever dans un contexte socioéconomique et institutionnel particulièrement complexe et difficile. Par exemple, le recours « institutionnalisé » aux contributions des ménages pour faire face au financement du système éducatif représente une barrière importante à la scolarisation universelle. Cette

---

<sup>29</sup> Le rapport national de la RDC, le développement de l'éducation élaboré par le MEPSP, 2004, p.5

<sup>30</sup> Idem

<sup>31</sup> Rapport national de la RDC, le développement de l'éducation élaboré par MEPSP, 2004, p.3

disposition de la Constitution servira, désormais, de référence permanente dans les choix stratégiques à faire<sup>32</sup>.

## 2.6. Les contraintes sur le terrain

En dépit de différentes campagnes, programmes et textes de loi visant à favoriser les filles et femmes à l'éducation<sup>33</sup>, le constat sur le terrain est en deçà des attentes souhaitées.

Parmi les obstacles, on peut épingle :

- ✓ Incapacité des parents à pouvoir payer les frais scolaires, académiques et de formation professionnelle ;
- ✓ Ignorance et négligence des parents sur l'importance de l'éducation de l'enfant ;
- ✓ Démision de l'Etat (budget insignifiant alloué au secteur de l'Education) et Insuffisance de la volonté politique : La modicité des crédits alloués au système éducatif ces dix dernières années a conduit à la prise en charge des salaires des enseignants et des frais de fonctionnement des établissements par les parents, du reste très pauvres, et à la carence criante des matériels didactiques et autres supports et équipements pédagogiques. La carence est plus ressentie dans les options scientifiques et techniques où l'on déplore très souvent l'absence de laboratoires et d'ateliers viables. Beaucoup d'élèves se présentent à l'école sans supports didactiques.<sup>34</sup>
- 🌱 Le manque des matériels didactiques : l'inadéquation est criante entre les besoins réels de formation et les programmes d'études à l'école. Certains enseignants recourent à de vieilles notes pour élaborer les prévisions de matière.

---

<sup>32</sup> Stratégie de développement de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel (2010/11-2015/16), MEPSP, 2010, p.14

<sup>33</sup> Forum mondial de l'Education pour Tous 2000 lancé par l'unicef, Toutes les filles à l'école ; objectifs du millénaire de développement 2001

<sup>34</sup> Plan d'action national de l'éducation pour tous en RDC, p.40

- 🌿 La non-motivation des enseignants, la sous-qualification du personnel enseignant. Ces derniers ne sont plus régulièrement formés ni recyclés. La dévalorisation de la fonction enseignante combiné à un barème salarial bas démotive totalement l'enseignant. A ce sujet le RESEN révèle que l'âge moyen des enseignants est de 44,3 ans, et que 30 % d'enseignants ont plus de 50 ans.<sup>35</sup>
- 🌿 Inadaptation du système scolaire par rapport aux personnes ayant dépassé l'âge de fréquenter l'école ainsi que pour d'autres groupes défavorisés : aucune politique n'a été définie pour prendre en compte le cas des enfants ayant des besoins éducatifs spécifiques. L'éducation spéciale, dans son état actuel, se traduit par des initiatives sporadiques des confessions religieuses organisant quelques écoles destinées aux enfants frappés par les handicaps d'ordre mental, sensoriel et moteur. Ces établissements sont plus organisés à Kinshasa que dans les autres provinces. Il n'existe pas non plus de stratégie nationale pour l'identification, le suivi et l'encadrement des enfants surdoués.
- 🌿 Absence de politique orientée vers l'éducation des enfants vivant en milieu rural ou forestier : les pêcheurs nomades, les pygmées-batwa, les enfants de rue ; etc.
- 🌿 Education non formelle : l'organisation de l'éducation non formelle en RDC pose un certain nombre de problèmes, parmi lesquels:

  - ✓ La multiplicité des structures et des programmes de formation;
  - ✓ L'insuffisance d'informations sur l'éducation non formelle et des statistiques;
  - ✓ L'absence de coordination des structures de ce type d'éducation (Ministères du Gouvernement, ONG, Société Civile, Eglises...);
  - ✓ L'insuffisance de financement public des centres d'éducation non formelle;

---

<sup>35</sup> Plan d'action national de l'éducation pour tous en RDC, Kinshasa, 2005, P40

🌿 Alphabétisation des adultes : Le taux d'analphabétisme est très élevé ; il est de l'ordre de 25,8% dont 34,7% pour les femmes contre 17,3% pour les hommes en 2010<sup>36</sup>. Plusieurs facteurs expliquent cette situation, notamment:

- ✓ L'absence d'une politique d'alphabétisation ;
- ✓ le manque de soutien financier, matériel et humain conséquent ;
- ✓ L'insuffisance des structures de coordination et de suivi des centres d'alphabétisation ;
- ✓ Le non développement de l'alphabétisation des jeunes âgés de 6 à 14 ans, l'attention étant plus orientée vers les adultes que vers les jeunes. (Plan d'action national de l'EPT en RDC).

🌿 Absence, insuffisance et éloignement des infrastructures scolaires, académiques et de la formation professionnelle ou environnement scolaire : les écoles fonctionnent dans un environnement très malsain, ne répondant pas toujours aux normes hygiéniques. Aussi l'absence d'hygiénistes dans les écoles, le non-respect des normes en matière d'implantation et de construction scolaires (écoles à côté des décharges publiques ou des débits de boissons par exemple) ne favorisent pas un bon environnement scolaire.

- ✓ Insécurité due à la guerre : le système scolaire de la RDC a profondément souffert de ces longues années de conflit. Beaucoup d'enfants en âge scolaire ont été contraints d'accompagner les forces ou groupes armés, ce qui les prive de tout espoir d'un avenir meilleur. En dépit de ces difficultés, l'UNICEF fait de réels progrès dans la scolarisation des garçons et des filles. La formation des enseignants et la rénovation des bâtiments scolaires favorisent les inscriptions scolaires ; il faut également s'assurer que chaque école a de l'eau propre et suffisamment de latrines.

---

<sup>36</sup> Institut de statistique de l'Unesco, section alphabétisation et éducation non formelle, 2002,

Dans l'Est de la RDC, des « écoles en boîte » sont livrées pour donner un semblant de normalité à des classes temporaires, lors de situations d'urgence. Des programmes psychosociaux offrent un soutien supplémentaire aux enfants ayant subi des traumatismes.

- ✓ D'autres facteurs multiples.... : des barrières culturelles font souvent obstacle à l'éducation des filles, mais les efforts de l'UNICEF pour scolariser les filles commencent à montrer des résultats prometteurs. En faisant campagne pour réduire les frais d'inscription et améliorer la qualité de l'éducation de base, l'UNICEF et ses partenaires s'efforcent de garantir à chaque enfant de la RDC une place à l'école. ;<sup>37</sup>

Certains parents décident de garder leurs filles à la maison pour des raisons de sécurité.

Les écoles sont souvent éloignées, les conditions de travail y sont misérables, et il est de plus en plus manifeste que les enseignants y exercent un harcèlement sexuel contre les filles. De plus, les conditions d'apprentissage ne sont généralement pas favorables à la réussite scolaire des filles.<sup>38</sup>

La non-maîtrise de la langue de l'enseignement qui est le français et la persistance des pratiques coutumières néfastes qui entravent l'épanouissement de la femme.

---

<sup>37</sup> L'Unicef en action, programme en RDC, p.2

<sup>38</sup> Impact des conflits armés sur les enfants en RDC, juin 2003, p.22

# Chapitre 3 : ETAT DES LIEUX DE LA SITUATION DES FILLES DANS LES S.T.E.M.s

---

Dans ce chapitre, nous donnerons un aperçu de quelques chiffres récoltés auprès des écoles et des universités.

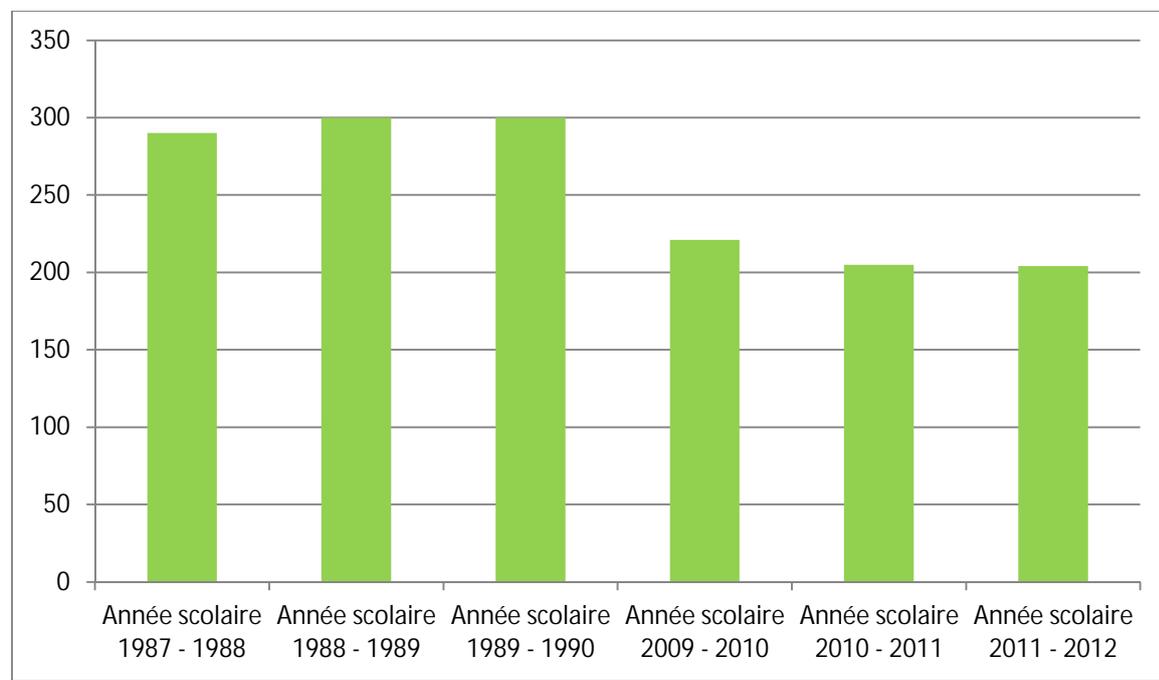
## 3.1. Quelques statistiques

### 3.1.1 Ecole conventionnée catholique : exemple du Lycée Motema Mpiko

Elle existe depuis 1968, c'est en 1970, que fut introduite la section scientifique. C'est une école uniquement réservée aux filles. Nous avons relevé le nombre des filles inscrites en section scientifique les 3 premières années et les trois dernières afin de mieux voir l'évolution des filles au fil des années.

Voici le tableau des années scolaires :

Tableau 1 : évolution du nombre de filles dans les matières scientifiques au Lycée Motema Mpiko



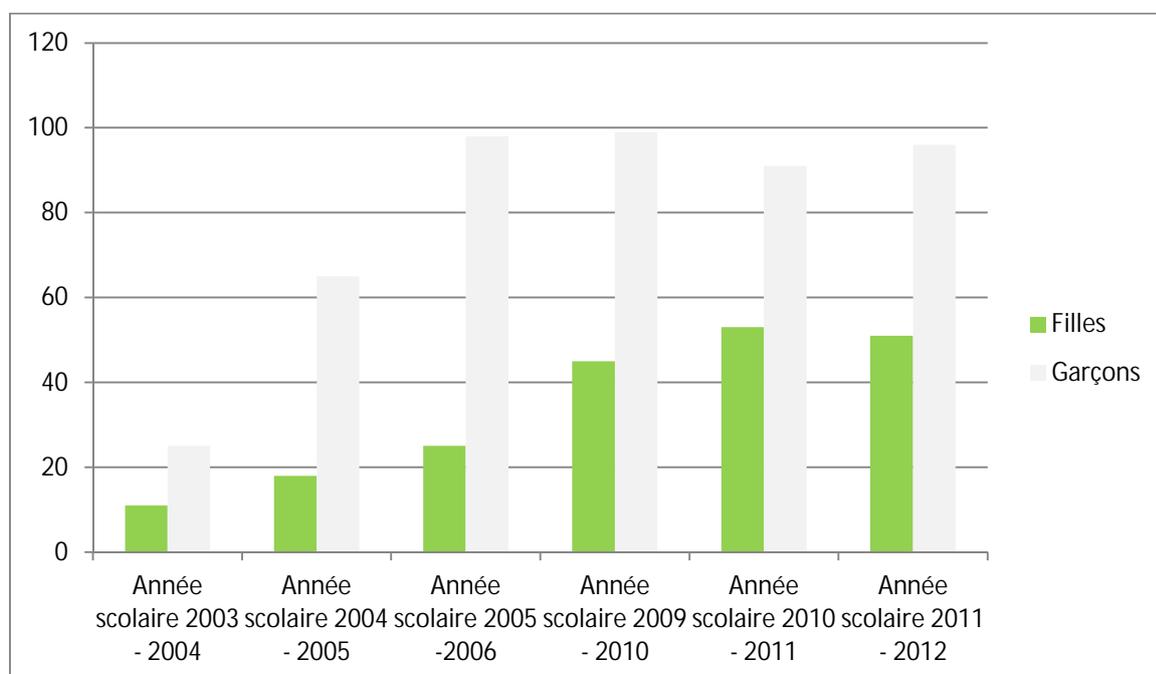
Le tableau ci-dessus montrent que le nombre de filles tend à diminuer légèrement depuis 2010.

De nombreux facteurs peuvent à la base de cette baisse, les prochaines lignes nous renseigneront davantage.

### 3.1.2 Ecole conventionnée musulmane : exemple du Complexe scolaire Sheikh Hamadan Rachid Al'Maktoum

L'école existe depuis 2000 et c'est en 2003 que la section scientifique y a été introduite. Elle a commencé avec la 3<sup>ème</sup> scientifique, elle a évolué progressivement. Les sections organisées sont les suivantes : la pédagogie générale, la commerciale, la scientifique et la littéraire. Pour l'école conventionnée musulmane, nous avons repris uniquement les données de section scientifique parce qu'elle est mixte. Le 19 septembre 2011, nous avons rencontré le directeur d'études Diangwa Rachid du complexe scolaire Sheikh Hamadhan Ben Rachid A l'Maktoum à qui nous avons remis le questionnaire pour les filles.

Tableau 2 : évolution du nombre de filles dans les matières scientifiques au Complexe scolaire Sheikh Hamadan Rachid

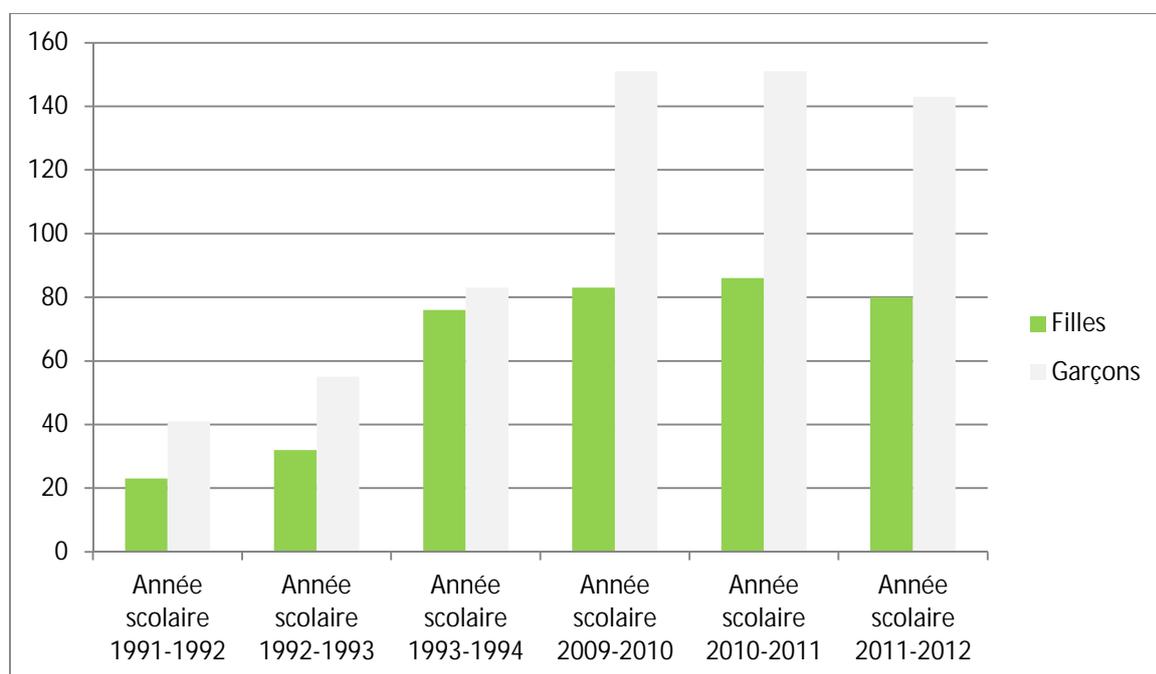


Après analyse de ce tableau, nous remarquons la prédominance des garçons dans la section scientifique bien qu'il y ait une légère augmentation du nombre des filles dans les sciences.

### 3.1.3 Ecole privée agréée : exemple du Complexe scolaire Nyota

Elle est créée en 1978, elle est allée en progression, maternelle, primaire et en 1987 est née l'école secondaire. En 1991, elle a connu sa première participation aux examens d'état. Les sections organisées sont : la littéraire, la commerciale et la scientifique. Les données concernent les 3 premières années depuis sa création et les 3 dernières à ce jour.

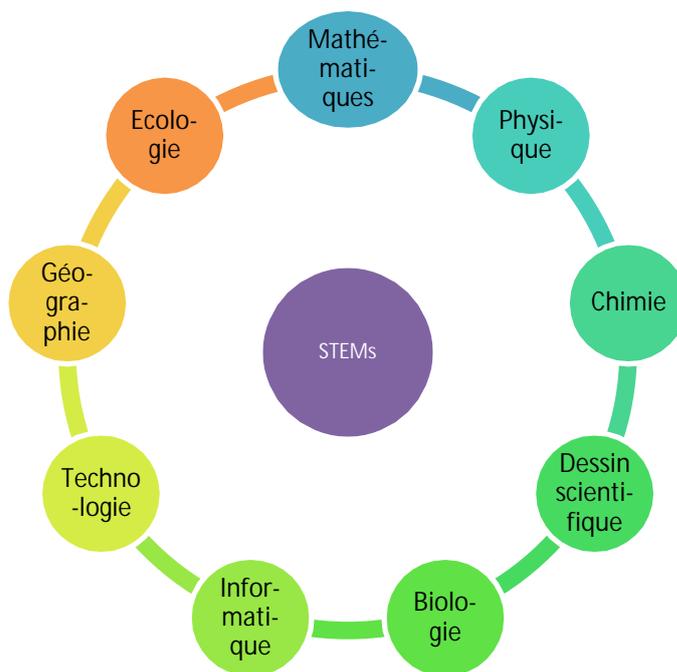
Tableau 3 : évolution du nombre de filles dans les matières scientifiques au Complexe scolaire Nyota



### 3.2 Le curriculum scolaire des cours scientifiques

La loi nationale sur l'enseignement ne définit pas les cours scientifiques, c'est le Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel par le biais de son département de planification et de programme qui les regroupe, détermine le contenu de programme, fixe le nombre d'heures prévues ainsi que leur pondération et ensuite les renvoie auprès des écoles pour leur application. Tels sont les cours à caractère scientifique reconnus en RDC :

Shéma 1 : cours scientifiques dans l'enseignement en général en RDC



### 3. 3 Les facteurs influençant la situation des filles dans les domaines scientifiques

Ces causes peuvent être d'ordre scolaire ou académique, socioculturel, psychologique, et des perceptions et stéréotypes.

#### 3.3.1 Causes d'ordre scolaire :

Le milieu scolaire influe d'une manière ou d'une autre sur l'orientation de jeunes filles. Parmi elles, on peut citer :

- 🌱 Le déficit de représentation de femmes professeures dans les disciplines scientifiques pouvant servir de modèles aux filles ;
- 🌱 Les représentations sexuées que l'on retrouve dans les manuels scolaires : certains manuels scolaires véhiculent de représentations stéréotypées de rôles

selon le sexe en considérant le sexe masculin comme le référent universel du genre humain.<sup>39</sup>

- ♻️ Le système d'enseignement des sciences conçues essentiellement en fonction des hommes : l'image masculine qui s'associe à la science<sup>40</sup>

### 3.3.2 Causes d'ordre socioculturel

- ♻️ La tradition et la culture :

Un vaste courant de la théorie sociologique soutient que dès leur jeune âge, les femmes sont socialisées en vue de dispenser des soins, éduquer et être attentives aux autres. Cette socialisation façonne ensuite leurs choix d'études et leurs aspirations professionnelles. Cette théorie est souvent citée pour expliquer pourquoi une plus grande proportion de jeunes femmes (par rapport à leurs pairs masculins) poursuivent des études et entreprennent une carrière en sciences sociales et de la santé, des domaines qui prépareraient les individus à des professions plus socialement engagées que les études techniques.<sup>41</sup>

Un second courant accorde de l'importance aux responsabilités supplémentaires que les femmes assument à la maison. Ces responsabilités supplémentaires imposent de grands défis aux femmes qui désirent réussir professionnellement tout en s'occupant de leur famille. Il est prouvé que les aspirations professionnelles des jeunes femmes du secondaire changent une fois qu'elles ont pris conscience du fait qu'elles devront concilier leur carrière et leur vie de famille préciser que cette théorie met l'accent sur des perceptions de carrières, qui peuvent ou non être compatibles avec la réalité et qui peuvent ou non évoluer plus lentement que les conditions de carrière réelles.<sup>42</sup>

---

<sup>39</sup> Les femmes et les sciences, au-delà des idées reçues, p15,

<sup>40</sup> Formation scientifique, technique et professionnelle des filles en Afrique, vol. XXIII n°3/4 1998

<sup>41</sup> Une carrière pour moi ? Etude des facteurs qui influencent les dispositions de jeunes femmes envers les mathématiques et les sciences et envers les professions e l'ingenierie et de la technologie, Canada, 2009, p.4

<sup>42</sup> Idem

## Découragement des parents

Les attentes de certains parents peuvent être influencées par des normes culturelles générales relatives aux rôles des hommes et des femmes. D'autres peuvent se forger consciemment des attentes qui vont à l'encontre des normes culturelles générales. L'influence des parents sur les choix d'études et de carrières de leurs enfants est un problème extrêmement complexe. Elle a aussi analysé le rôle des parents qui, ayant moins confiance dans les capacités de leurs filles que dans celles de leurs garçons et considérant que les mathématiques et les sciences étaient des disciplines masculines, n'orientaient pas leurs filles dans les filières scientifiques et techniques.<sup>43</sup>

## Rôle des amis

Au cours de l'adolescence, les cercles d'amis prennent de plus en plus d'importance. Les camarades influenceraient la probabilité qu'une élève suive des cours de mathématiques et de sciences. Cette influence peut avoir le même effet que l'influence parentale ou familiale, ou l'effet contraire. Il a été démontré que, si les amis d'un jeune excellent en mathématiques et en sciences, les autres membres du cercle d'amis ont tendance à poursuivre des études dans ces domaines. L'influence des camarades sur les aspirations professionnelles est complexe. Il est difficile de savoir si les amis influencent les aspirations scolaires et professionnelles d'un jeune ou si les jeunes choisissent leurs amis parmi ceux qui ont déjà les mêmes aspirations qu'eux-mêmes.<sup>44</sup>

### 3.3.3 Causes d'ordre psychologique

citons l'auto sous-estimation de filles, le manque de confiance en leur potentiel.

---

<sup>43</sup>Rapport, forum régional de l'Afrique, premier panel Femmes, sciences et technologie: un enjeu pour l'Afrique, 25-28 janvier 1999 dans une communication intitulée " Formation scientifique et technologique des filles dans l'éducation de base en Afrique " point de vue de Mme Alice Tiendrebeogo, Ministre de la Promotion de la Femme du Burkina Faso

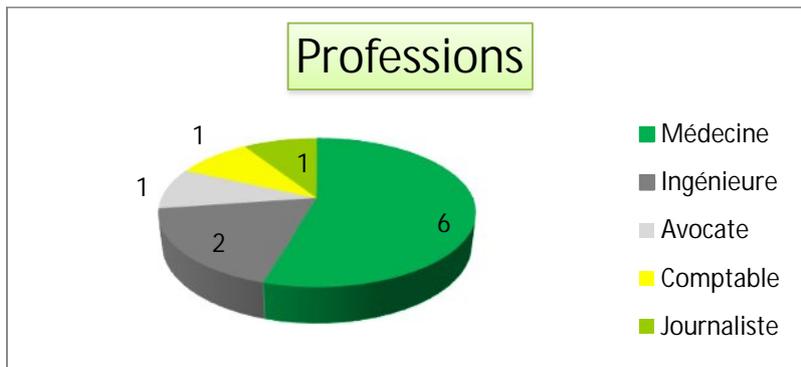
<sup>44</sup> Une carrière pour moi ? Etude des facteurs qui influencent les dispositions de jeunes femmes envers les mathématiques et les sciences et envers les professions e l'ingénierie et de la technologie, Canada, 2009, p.4

### 3.3.4 Perceptions et stéréotypes

Les exemples sont : le manque général de connaissances et les perceptions négatives sur les professions scientifiques. Les stéréotypes sont des images qui nous font voir le monde social non pas tel qu'il est, mais tel que nous croyons qu'il est, et/ou tel que nous voudrions qu'il soit.

Schéma 2 : Professions choisies par les élèves

Sondage fait auprès de 11 filles du Lycée Motema Mpiko pour connaître le choix de carrière à venir



Après analyse de ce tableau, nous pouvons conclure que les filles manquent effectivement de modèles d'identification femmes scientifiques et de connaissances sur les autres carrières scientifiques.

# Chapitre 4 : CUEILLETTE DES DONNEES & QUESTIONNAIRE

---

## 4.1 Méthodes utilisées

Plusieurs méthodes ont été utilisées lors de la cueillette des données :

- 🌱 Rencontre avec le personnel académique
- 🌱 Rencontre avec les filles
- 🌱 Discussion face à face
- 🌱 Elaboration d'un questionnaire

## 4.2 Le questionnaire

Le questionnaire a tenu compte d'une série de critères qui sont les suivants : l'âge, l'école, l'année scolaire et l'option choisi par l'élève. La tranche d'âge des filles est de 14 à 17 ans et les écoles ciblées sont le complexe scolaire John Mabuidi et le complexe scolaire Nyota.

Ce questionnaire est découpé en 9 profils : (i) profil des rêves de carrières ; (ii) profil de la prise de décision ; (iii) de la connaissance de soi ; (iv) profil des activités ; (v) profil de connaissances du champ d'étude ; (vi) profil de l'école ; (vii) profil du rôle de la famille ; (viii) profil du rôle des amies et ami ; (ix) profil du rôle de la société ; (x) profil de la connaissance du marché du travail.

Plusieurs sources ont été à la base de son élaboration: recherche sur internet, rencontre, recherche document.

Le questionnaire a été fait de manière à ce qu'il soit le plus objectif et personnel possibles afin que les réponses des jeunes filles reflètent leurs attentes.

Schéma 3 : le questionnaire pour les élèves (14 – 17 ans)

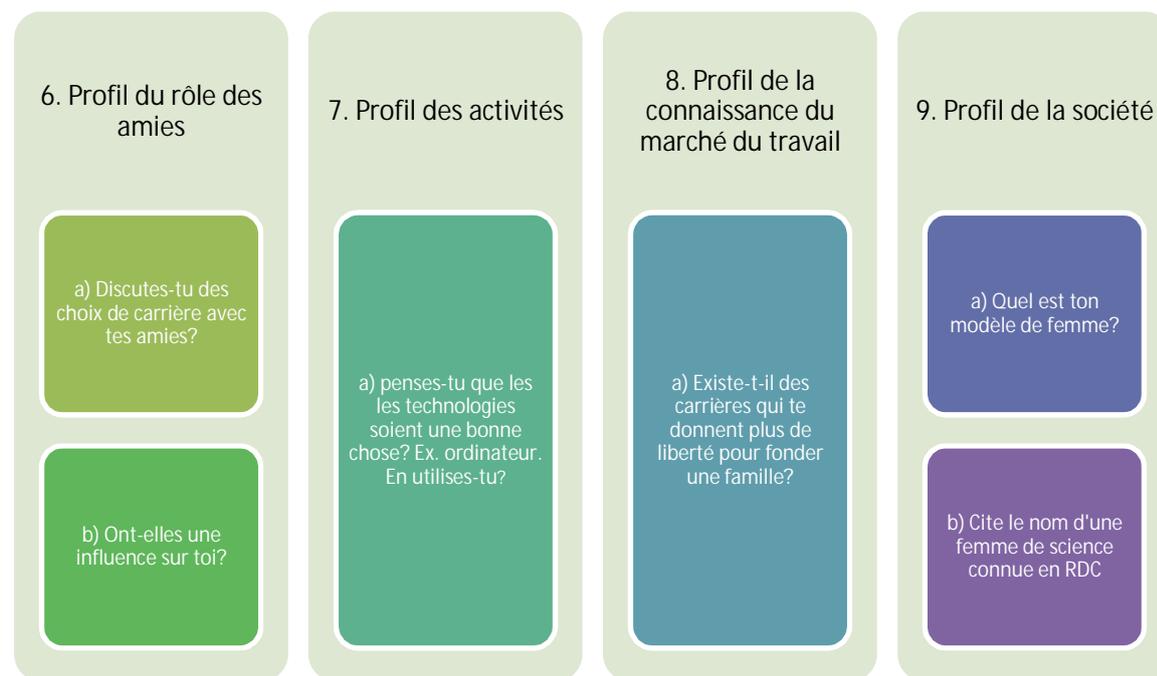
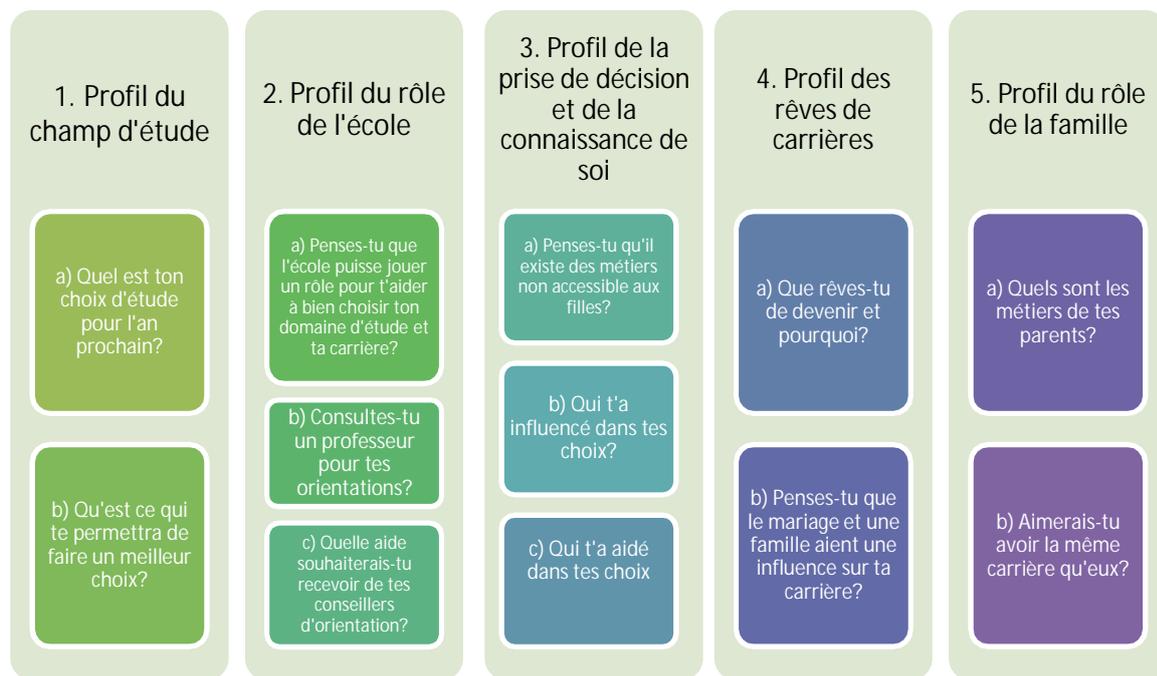


Schéma 4 : questionnaire pour les universitaires

<p><b>1. Profil du champ d'étude</b></p> <p>Résume ta formation</p> <p>Qu'est ce qui te permettrait de faire un meilleur choix?</p> <p>Penses-tu que l'université puisse jouer un rôle pour t'aider à bien choisir ton domaine d'étude et ta carrière?</p>	<p><b>2. Profil de la prise de décision, de la connaissance de soi</b></p> <p>Penses-tu qu'il existe certains métiers non accessibles aux filles?</p> <p>Qui t'a influencé dans tes choix?</p> <p>Qui t'a aidé dans tes choix?</p>	<p><b>3. Profil des rêves de carrières</b></p> <p>Que rêves-tu de devenir et pourquoi?</p> <p>Comment es-tu arrivée à développer un intérêt pour ce domaine de sciences?</p> <p>Penses-tu que le mariage et la famille puissent avoir une influence sur ta carrière?</p>	<p><b>4. Profil du rôle de la famille</b></p> <p>Quels sont les métiers de tes parents?</p> <p>Aimerais-tu avoir la même carrière qu'eux?</p>
<p><b>5. Profil du rôle des amies</b></p> <p>Discutes-tu du choix de carrières avec tes amies?</p> <p>Ont-elle une influence sur toi?</p>	<p><b>6. Profil des activités</b></p> <p>Les nouvelles technologies sont-elles une bonne chose? Ex. l'ordinateur</p>	<p><b>7. Profil de la connaissance du marché de travail</b></p> <p>Existe-t-il des carrières qui te donnent plus de liberté pour fonder une famille?</p>	<p><b>8. Profil de la société</b></p> <p>Quel est votre modèle de femmes?</p> <p>Citez le nom d'une femme de science connue en RDC?</p>

## 4.3 La parole aux jeunes filles<sup>45</sup>

### 4.3.1 Rencontre des élèves de l'école conventionnée John Mabwidi et du complexe scolaire Nyota

Sur les 11 élèves de la section scientifique qui ont répondu aux questions, deux filles seulement ont été retenues pour constituer l'échantillon de réponses.

Le 4 mai 2011, une visite a été effectuée au quartier général de l'Armée du salut, pour rencontrer le Major Mayala qui est le coordonnateur des écoles salutistes qui a arrangé un rendez-vous avec le coordonnateur urbain.

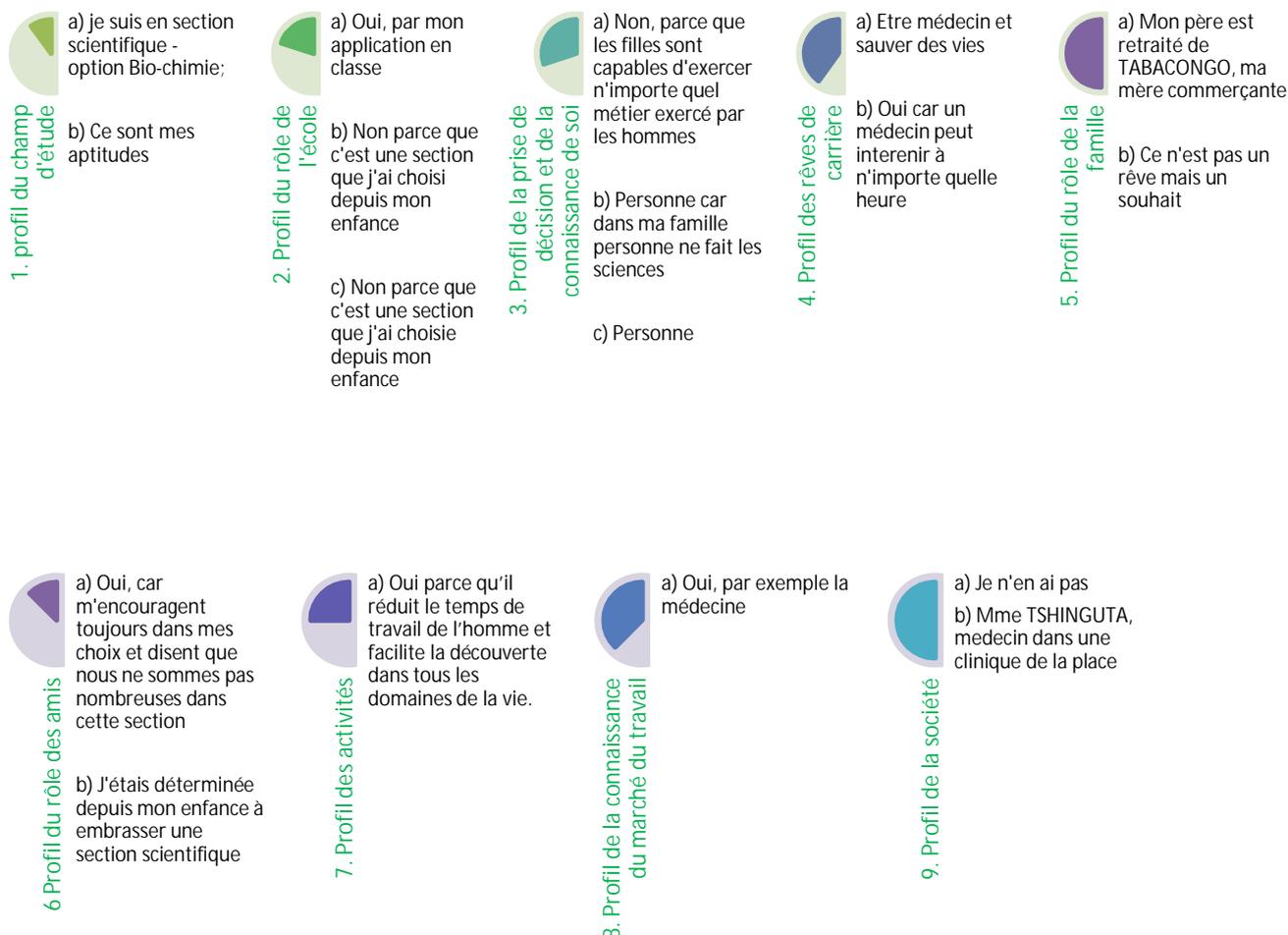
En date du 30 mai 2011, Rendez-vous a été pris à l'école conventionnée John Mabwidi des Salutistes, pour y rencontrer Monsieur Diambanisa Tambou, le coordonnateur urbain des écoles conventionnées salutistes qui, à son tour a présenté le préfet Kiangani Loti Simon de cet établissement. Le préfet a proposé de faire immédiatement l'interview avec les filles de l'école et les femmes professeurs des branches scientifiques.

La rencontre s'est faite avec 5 filles (2 filles de 3<sup>ème</sup> scientifique, 1 fille de 4<sup>ème</sup> et 2 de 5<sup>ème</sup> biochimie) dont la tranche d'âge varie entre 15 et 17 ans de la section scientifique au sein même de l'école et l'entrevue a duré environ 55 minutes.

---

<sup>45</sup> Les filles ont souhaité rester dans l'anonymat.

Schéma 5 : Réponses d'une élève de l'école John Mabwidi



Le 23 septembre 2011, nous avons rencontré Mme Louise du complexe scolaire Nyota qui nous a présenté au préfet des études, Mr. Jean-Marie Tumba qui nous a facilité le contact avec les filles. Le questionnaire a été remis à 6 filles dont 3 de la 3<sup>ème</sup> secondaire, option scientifique et 3 de la 5<sup>ème</sup> secondaire, section scientifique, option bio-chimie.

## Schéma 6 : Réponse d'une élève du complexe scolaire Nyota

-  1. Profil du champ d'étude

  - a) Math-physique
  - b) L'aide de mes parents, mes professeurs et amies
-  2. Profil du rôle de l'école

  - a) Oui, car les professeurs connaissent mes capacités et peuvent donc m'orienter pour mes choix.
  - b) Non, je ne consulte pas un professeur
  - c) Que mes conseillers puissent m'assister et me comprendre
-  3. Profil de la prise de décision et de la connaissance de soi

  - a) Non, car les filles peuvent faire tout ce que les garçons font telle que la mécanique.
  - b) Personne d'autre que mes parents
  - c) C'est surtout ma mère et d'autres amis.
-  4. Profil des rêves de carrières

  - a) Je rêve d'être ingénieure à cause d'un modèle de femme ingénieure
  - b) Oui, cela a une influence sur la carrière des femmes car empêche les femmes d'aller travailler.
-  5. Profil du rôle de la famille

  - a) Mon père est chimiste et ma mère secrétaire de direction.
  - b) Je souhaiterais être ingénieure
-  6. Profil du rôle des amis

  - a) Oui, je discute avec elle de mon choix de carrière
  - b) Elles n'ont pas une influence sur moi mais elles m'encouragent
-  7. Profil des activités

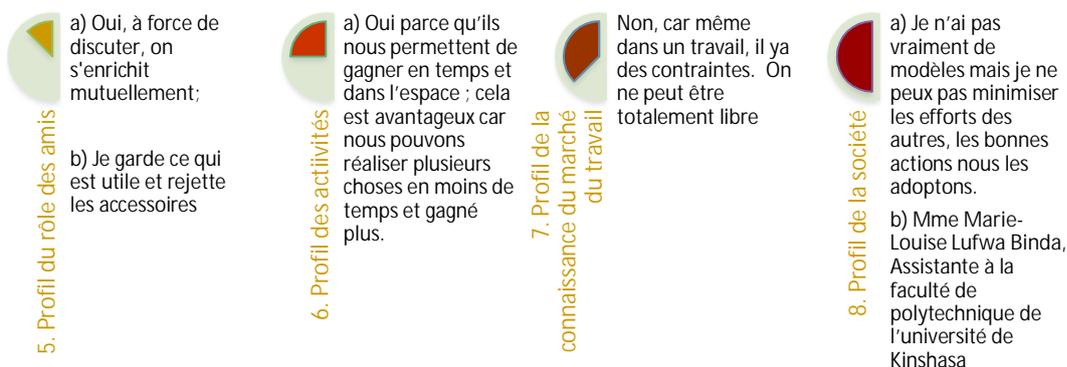
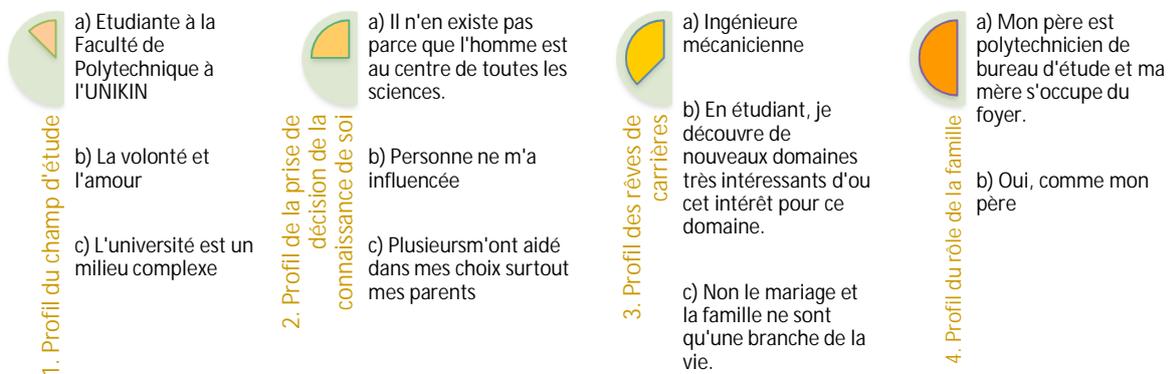
  - a) Les nouvelles technologies sont une bonne chose car développent notre savoir.
-  8. Profil de la connaissance du marché

  - a) Non, il n'existe pas de carrière qui donne plus de liberté.
-  9. Profil de la société.

  - a) Je n'en ai pas
  - b) Madame LUVALUKA, femme ingénieure

En date du 25 juillet 2011, nous avons aussi rencontré les étudiantes de l'Université de Kinshasa avec lesquelles nous avons échangé pendant une heure, question de connaître leurs perceptions sur les sciences. Elles étaient au nombre de 4, toutes de la faculté de Polytechnique. Mais nous n'avons repris ici qu'une réponse d'une des étudiantes en nous basant sur celle qui a répondu à toutes les questions. Le questionnaire utilisé est le même que celui utilisé pour les élèves mais à quelque différence près. (voir pages précédentes)

Schéma 7 : Réponse de'une étudiante de l'UNIKIN (voir p.40)



# Chapitre 5 : LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES FEMMES DANS LES SECTEURS SCIENTIFIQUES ET MATHEMATIQUES

---

## 5.1. Le marché du travail et les femmes des sciences : où les trouve-t-on en majorité ?

D'après les enquêtes menées dans la province de Kinshasa et plus précisément dans les universités, nous avons remarqué que les femmes qui s'orientent vers les filières scientifiques optent généralement pour la médecine. Quel est leur parcours ? Où ont-elles étudié ? Y a-t-il un réseau de femmes scientifiques ?

En RDC, il existe 2 réseaux de femmes de sciences que nous avons pu identifier de manière officielle.

### 5.1.1. Réseaux de femmes scientifiques

- 🌱 FESCICO : fédération des femmes des sciences et ingénieurs du Congo, présidente et fondatrice Professeur Marie-Claire Yandju.
- 🌱 CEFISCO : Cercle des femmes ingénieurs et scientifiques du Congo dirigée par Mme Clémentine Tshikwakwa.

### 5.1.2. Quelques modèles de femmes en RDC ou congolaise : leur rôle et influence sur les filles, leur parcours, leur perception.

A l'école John Mabwidi, nous avons rencontré 4 femmes enseignant les cours scientifiques. Il s'agit de :

- 🌱 Madame Rita Lendi, 20 ans d'expérience (qui a effectué son 1<sup>er</sup> cycle à l'ISP et le 2<sup>ème</sup> à l'UPN) elle enseigne les sciences naturelles en secondaire, la chimie et la biologie en 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> ;
- 🌱 Madame Matondo Malonda, 13 ans d'expérience, enseigne la physique en 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> et la technologie en secondaire ;

- 🌱 Madame Mabueni Matondo Aimé, études faites à l'ISPT, 11 ans d'expérience, enseigne les mathématiques en 2<sup>ème</sup> secondaire et la microbiologie en 4<sup>ème</sup> ;
- 🌱 Madame Kanu, 32 ans d'expérience, enseigne la chimie, la microbiologie et les sciences.

Dans leurs cursus académiques, elles n'ont pas connu de difficultés pouvant les désorienter de leur choix, mais ont plutôt reçu le soutien de leurs familles.

Les femmes professeurs pensent que pour attiser l'intérêt des filles vers les sciences, il faut mettre l'accent sur les joies de la découverte c'est-à-dire, leur présenter les sciences comme n'importe quelle matière ; leur montrer qu'elles ouvrent des débouchés professionnels dans le domaine scientifique et technique et aussi leur présenter des modèles de femmes qui ont excellé dans ces domaines.

A l'université de Kinshasa, nous avons également rencontré :

- 🌱 Le professeur Marie-Claire Yandju, femme de science qui a fait son école primaire à l'Institut méthodiste de Kindu (appelé LOKOLE), après le cycle d'Orientation à LOKOLE, l'école secondaire au Collège du Saint Esprit (actuellement collège de l'ENANO) pour aller terminer avec distinction (70%) au Lycée Mater Salvatoris de TSHUMBE Sainte Marie au SANKURU dans la Province du KASAI Oriental. Elle a poursuivi ensuite des études supérieures à l'université de KISANGANI dans la province orientale. Elle en est sorti avec une mention Grande Distinction à la faculté des Sciences, Département de Biologie Moléculaire, orientation Biologie cellulaire. Retenue Assistante au sein de la même faculté, elle embrasse une carrière dans la Recherche jusqu'à ce jour.

Son Diplôme d'Etude supérieures en sciences (DES) en poche, elle a défendu sa thèse de Doctorat à l'Université de Kisangani avec la mention Grande Distinction en Biologie dans la discipline de Microbiologie Alimentaire. Elle s'est orientée en Biologie Moléculaire (Biotechnique : Transformations alimentaires du manioc et fermentation). Son Domaine d'intérêt et Recherches est :

- ✓ La microbiologie alimentaire et Fermentation

- ✓ Le Traitement du manioc post récolte (Ramollissement et détoxification du Manioc).

A la suite des troubles qualifiés par certain de guerre en vue de renverser le pouvoir en place de 1997, elle a obtenu le transfert de l'université de KISANGANI vers l'université de KINSHASA où elle travaille jusqu'à présent. Elle y enseigne les cours de virologie, de Bactériologie, de Microbiologie industrielle et Appliquée, de Technique de laboratoire et Embryologie expérimentale.

- 🌱 Madame Aziza Hamida: a fait ses études primaires et secondaires à l'Institut de la Gombe, section scientifique math physique ; et ses études universitaires à la faculté de sciences, option math appliquée de l'Université de Kinshasa. Elle prépare actuellement un D E S dans le même domaine.

membre de l'Association des jeunes femmes intellectuelles musulmanes pour le développement du Congo, elle est aussi membre de la FESCICO.

- 🌱 Madame Sandrine Ngalula Mubenga, ingénieure en électricité. En 2005, elle obtient sa Licence en Génie électrique de l'Université de Toledo de l'Etat de Ohio. Sa persévérance au travail académique lui fera remporter plusieurs bourses et prix notamment le prix « Nkoyi Mérite » de l'année 2009 pour avoir abattu un travail de professionnalisme d'ingénieur en électricité. Elle a fait quelques apparitions dans les journaux américains tels Toledo Blade ou UTNews. En dernière année de Licence, elle se fera particulièrement remarquer par son invention : la création d'un système solaire portable qui procure de l'électricité à partir d'un panneau solaire.

Après sa Licence, Mubenga travaille à la compagnie d'électricité First Energy dans le système de distribution où elle est ingénieure dans le groupe de planification pendant un an. Toujours passionnée par les énergies alternatives, Mubenga rentre aux études pour poursuivre une Maîtrise en Génie Electrique dans la spécialisation de Puissance, sous l'aile de Dr. Stuart, un professeur connu dans le domaine et qui détient plusieurs inventions reconnues à son actif. A côté de cet éminent scientifique et pour sa recherche, Mubenga fait une démonstration sur les technologies d'énergie alternative. Elle rend une voiture électrique hybride en intégrant une pile à combustible à hydrogène. La voiture créée roule en utilisant l'hydrogène comme carburant et le courant direct.

Il s'agit d'une voiture qui ne pollue pas et dont le seul déchet est l'eau pure. En effet la pile à combustible utilise le gaz hydrogène et l'air pour produire du courant direct. Ce courant est ensuite utilisé par un moteur électrique qui fait tourner les roues d'une voiture. Dès lors que cette voiture roule à partir d'hydrogène, la deuxième partie du Projet consiste à générer cet hydrogène. Mubenga fait le design d'une station génératrice d'hydrogène avec pompe à

hydrogène. La station est constituée d'une machine à électrolyse qui prend de l'eau et la décompose en hydrogène et oxygène. La station est alimentée par un système solaire qui produit de l'électricité.

La voiture peut donc rouler jusqu'à la station et faire le plein d'hydrogène. Tout le système - des panneaux solaire jusqu'à la voiture - ne produit pas de pollution, pas de gaz carbonique. Il est silencieux et utilise les énergies renouvelables, notamment le soleil et l'hydrogène. Cette recherche est financée par le Département d'Energie Américain et le Département de Développement de l'Etat de l'Ohio.

Sandrine Mubenga a déjà réalisé dans le même cadre un plan pour électrifier tous les villages de la RD Congo par l'énergie alternative.

La jeune inventrice a, par ailleurs, réussi le test de certification nationale pour l'Etat de Ohio où elle est officiellement inscrite comme Ingénieure.

#### Madame Marie-France Phoba

Elle a fait ses études primaire et secondaire au groupe scolaire du Mont Amba. Passionnée par les sciences, elle entreprend en 1997 des études de médecine à l'université de Kinshasa et obtient une spécialisation en 2011 en microbiologie.

Son domaine de recherche est :

La résistance des bactéries aux antibiotiques et les infections nosocomiales (infections acquises à l'hôpital). Actuellement, elle exerce aux Cliniques universitaires de Kinshasa.

# CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

---

La sous-représentativité de jeunes filles dans le domaine scientifique semble être universelle. Ainsi, la plupart des problèmes et des contraintes sont communs à tous les pays. Les mêmes facteurs (socioculturels, psychologiques, scolaires, ainsi que les stéréotypes et perceptions) examinés dans le cadre de cette étude considérés comme pesanteurs, influent en un point douter, les intérêts et les résultats des filles au regard du tableau brossé précédemment. Le but de l'action est de faire un état des lieux de la situation des jeunes filles en République Démocratique du Congo et d'imaginer les ressources existantes pour soutenir et encourager un taux de participation plus important des filles dans les secteurs des STEMs en participant à un réseau d'échange international avec d'autres jeunes filles et scientifiques dans le monde.

Toutefois, un certain nombre des recommandations, nous ont paru importantes voire urgentes pour donner de piste de solutions dans le souci de rehausser la participation des filles dans l'essor de sciences susventées.

En quelques lignes, elles (recommandations) se résument à :

- 🌱 créer une synergie d'action avec la participation de trois acteurs importants ; enseignants, parents, élèves en créant ce qu'on pourrait appeler de caucus pour mieux cerner les problèmes de filles et y apporter une réponse commune car on le sait que l'enseignement des sciences et des mathématiques doit contribuer à la suppression de l'autocensure et de l'autodépréciation cognitive ;
- 🌱 Sensibiliser via les médias et autres canaux de communication les filles aux possibilités qu'offrent les sciences, leur donner confiance en elles en organisant des journées portes ouvertes, journée de la science qui mettrait les jeunes filles du secondaire en contact avec des femmes scientifiques ;
- 🌱 Faire pression grâce au lobbying féminin dans l'amélioration du budget consacré à l'éducation en vue de donner aux intervenants du secteur les moyens de leur politique.

Les conclusions à tirer de cette étude tendent à montrer qu'il faudrait véritablement opérer un travail de refontes et reformes profondes en vue de donner de réponses idoines à cette problématique récurrente afin de permettre aux filles d'aborder les études et carrières scientifiques auxquelles elles conduisent.

Le travail continue et nous vous lançons d'ailleurs un appel afin d'apporter votre expertise en la matière en tant que femmes et scientifiques, ce qui nous permettra d'alimenter davantage cette étude.

# Annexes

---

## Annexe 1 – Ecoles et personnes rencontrées

Noms des écoles	Adresse	Catégorie
1) Lycée Sacré-Coeur	Avenue Père Boka, N°2, Commune de la Gome, Quartier Clinique, Kinshasa – RD Congo	Ecole Conventionnée catholique
2) Lycée Bosangani	Avenue Père Boka, N°2, Commune de la Gome, Quartier Clinique, Kinshasa – RD Congo	Ecole Conventionnée catholique
3) Lycée Motema Mpiko	C/kasa-vubu, croisement des avenues Assossa et Force	Ecole conventionnée catholique
4) Complexe scolaire Nyota		Ecole privée Agréée
5) Complexe scolaire John Mabuidi	Avenue kasai n°12 en face du Consulat Portugais entre le Centre médical Salutiste et l'avenue du Marché	Ecole conventionnée salutiste
6) Complexe scolaire Sheikh Hamadan Rachid Al'Maktoum	Avenue Omekongo-safi n°7, Q/Beaux vents, C/Lingwala	Ecole conventionnée musulmane

Noms	Fonction	Adresse
Justin Lubaki Ndosimau	Coordonnateur urbain des écoles conventionnées protestantes et directeur provincial	13, av. Mgr. Shaumba, C/ Gombe
Kiangani Simon Loti	Préfet des études de l'école salutiste John Mabuidi	Avenue kasai n°12 en face du Consulat Portugais entre le Centre médical Salutiste et l'avenue du Marché
Raphaël Martinez Lattanzio	Spécialiste du Programme d'Education à l'Uneso	2, av.des Ambassadeurs C/Gombe Kinshasa
Mlle Mulula	Prefet du lycée Motema Mpiko	C/Kasa-vubu, croisement des avenues Assossa et Force
Mr Kavel	Secrétaire au lycée Bosangani	Avenue Père Boka n°2 Q/Cliniques, C/Gombe
	Directeur des Etudes au Lycée Sacré-Coeur	Avenue Père Boka n°2 Q/Cliniques, C/Gombe
Révérant Lala	Coordonnateur national des ECP	Avenue de la justice, C/Gombe
Charles Tamuleng	Chef de Division du projet d'appui au secteur de l'éducation(PASE) Ministère de l'EPSP	Avenue de la Science C/Gombe
François Kubindikila	Directeur du du projet d'appui au secteur de l'éducation(PASE) Ministère de l'EPSP	Avenue de la Science, C/Gombe
Matthieu Kembe	Service d'informatique du MEPSP	1, avenue des Ambassadeurs C/Gombe
Makala	Major de l'Armée du Salut	
Diangwa Rachid	Directeur d'études du Complexe scolaire Scheik Hamadan Ben Rachid Al'Maktoum	7, rue Omekongo-Safi , Q/Beaux-vents
Ramadhani	Professeur de Mathématiques à l'Université de Kinshasa	
Louise	Promotrice du Complexe scolaire Nyota	
Jean-Marie Tumba	Prefet des études du Comlexe scolaire Nyota	

Maie-Claire Yandju	Professeur à la faculté des sciences à l'Université de Kishasa et présidente de la FECISCO	
Aziza Amrani	Mathématicienne	

# BIBLIOGRAPHIE

---

## 1) Textes, Conventions et Autres

- Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, 47<sup>ème</sup> année, numéro spécial
- Loi-cadre n°86-005 du 22 septembre 1986 sur l'enseignement national
- Decret n°03/027 du 16 septembre 2003 fixant les attributions des ministères
- Arrêté ministériel n°071/2002 du 25 février 2002 portant création d'un conseil consultatif de l'EPT
- Convention de gestion des écoles nationales du 26 février 1977
- Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948,
- Convention relative aux droits de l'enfant 1989.
- Conférence mondiale sur l'éducation pour tous tenue à Jomtien (Thaïlande) en 1990
- Forum mondial sur l'éducation tenu en 2000 à Dakar (Sénégal).

## 2) Livres consultés

- Carole Brugeilles et Sylvie Cromer, Comment promouvoir l'égalité entre les sexes par les manuels scolaires ?, guide méthodologique à l'intention des acteurs et actrices de la chaîne du manuel scolaire, Unesco, 2008
- Pierre Gambembo, Représentations sexuelles en milieu scolaire, Unesco, décembre, 2011

## 3) Autres publications

- GRATIEN MOKONZI BAMBANOTA, Les exclus de l'école congolaise, école pour tous : discours ou réalité ?, Février, 2005

- GRATIEN MOKONZI BAMBANOTA, Fourniture efficace des services dans le domaine de l'enseignement public, étude d'Afrimap et de L'Open Society initiative for southern africa avec le concours de Madame Mwindi Kadongo,2009
- GRATIEN MOKONZI BAMBANOTA., Diagnostic et perspectives de l'éducation pour tous en RDC
- MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL, Stratégie de développement de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel (2010/11-2015/16), mars, 2010
- UNESCO,Données mondiales de l'éducation VII Ed, 2010/11, novembre 2010
- UNESCO, L'égalité des genres dans l'éducation : voir au-delà de la parité, forum des politiques éducatives de l'IIEP, Octobre 2011, Paris
- MARIE EVE MYRAND, Les femmes en science et génie : les différents facteurs influençant leur sous-représentativité en milieu scolaire et professionnel, essai, Août, 2008
- ALPHONSINE BOUYA, Les filles face aux programmes scolaires de science et technologique en Afrique, étude socio-psychologique
- UNESCO,Femmes, sciences et technologie, rapport sur le forum régional de l'Afrique, janvier, ,1999
- Une carrière por moi ?, Etude des facteurs qui influencentles dispositions des jeunes femmes envers les mathématiques et les sciences et envers les professeurs de l'ingénierie et de la technologie, œuvre des ingénieures du Canada, Mars, 2009
- BUREAU INTERNATIONAL D'EDUCATION, Le développement de l'éducation, Rapport national de la RDC par le Secrétaire permanent de la commission nationale pour l'Unesco, Avril, 2001
- MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL Le développement de l'éducaton, le rapport national de la RDC, Août, 2004
- UNESCO,Cadre d'action de Dakar, l'Education pour tous : tenir nos engagements collectifs,unesco,2000
- UNESCO, Rapport mondial de suivi sur l'Education pour Tous, Vaincre l'inégalité, l'importance de la gouvernance, Ed.Unesco, 2009
- COMMISSION NATIONALE DE LA RDC pour l'UNESCO, Le développement de l'éducation, Rapport national de la RDC, Octobre, 2008
- UNESCO, Les difficultés rencontrées par les filles dans l'étude des disciplines scientifiques, mathématiques et technologiques,bulletin international de l'enseignement scientifique et technologique et de l'éducation environnementale, Volume XXIII, n°3/4, 1998
- MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL, Annuaire statistique de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, Kinshasa, 2009

- MICHEL MALDAGUE, La science pour le XXIe siècle. Un nouvel engagement. La science au service du développement de la RDC". Bulletin de l'ANSD, volume 1, décembre 2000
- REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, Fourniture efficace de services dans le domaine de l'enseignement public, étude d'Afrimap et de l'Open society initiative for southern Africa, document de discussion, 2009.
- MUNKENYI KALALA J., l'éducation et la formation intellectuelle de la fille ou femme face aux cultures africaines, site
- VERONIQUE SLOVACEK-CHAUVEAU et CLAUDINE HERMAN, Les femmes et les sciences, Au-delà des idées reçues, conçu par les associations des femmes et mathématiciennes et femmes ingénieures, Ed. Le pommier, 2007
- UNESCO, Les femmes en sciences, institut de statistique de l'Unesco, n°14, Août, 2011
- Quels types de carrières filles et garçons envisagent-ils pour l'avenir ?, OCDE, 2012
- FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT, Rapport d'évaluation, Projet d'appui au secteur de l'éducation, OCS, février, 2007
- TABLE RONDE DE L'EDUCATION EN RDC, Rapport général, vers une stratégie pour une éducation de qualité pour tous, 20-22 septembre 2004, Impact des conflits armés sur les enfants en RDC, Juin, 2003
- MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL, Plan d'action national de l'éducation pour tous, Kinshasa, MEPSP, janvier 2005
- UNICEF, La situation des enfants dans le monde 2004, Les filles, l'éducation et le développement, Unicef (Carole Bellamy)

#### 4) Sites internet

[www.ibe.unesco.org](http://www.ibe.unesco.org),

[www.afrimap.org](http://www.afrimap.org),

[www.planipolis.iiep.unesco.org](http://www.planipolis.iiep.unesco.org)

[www.engineerscanada](http://www.engineerscanada)

[www.skolo.org](http://www.skolo.org)

[www.engineerscanada.ca](http://www.engineerscanada.ca)

[www.elles-en-sciences.org](http://www.elles-en-sciences.org)

[www.uis.unesco.org](http://www.uis.unesco.org)

[www.unescodoc.org](http://www.unescodoc.org)

[www.unesco.org](http://www.unesco.org)

[www.publications.gc](http://www.publications.gc)

[www.eduquepsp.cd](http://www.eduquepsp.cd)

[www.iiz-dvv.de](http://www.iiz-dvv.de)

[www.francophonie-durable.org](http://www.francophonie-durable.org)

[www.afdb.org](http://www.afdb.org)

[www.grandslacs.net](http://www.grandslacs.net)